

DÉCODER LE MONDE

CHAQUE MOIS, UN SUJET LIÉ À L'ACTUALITÉ DES DROITS HUMAINS OU À L'ÉVOLUTION DE NOS SOCIÉTÉS, À DISCUTER DANS VOTRE GROUPE AMNESTY.

DÉCEMBRE 2019

CHINE : LA SOCIÉTÉ DANS LES INTERSTICES DU POUVOIR

Soucieuse de l'accès de tou-te-s à la compréhension des documents proposés, Amnesty International propose ci-dessous une version résumée et vulgarisée de l'article original, du même titre, écrit par Sébastien Veg.

L'auteur n'a pas relu – et donc pas validé – la réécriture de son texte. Amnesty International assume donc la responsabilité de cette opération, sans pour autant endosser les opinions et/ou informations exprimées.

Les personnes intéressées par la version originale pourront la trouver sur <http://bit.ly/37JDSCj>

Ce 1^{er} octobre, la Chine célèbre le 70^e anniversaire de la fondation de la République populaire de Chine. C'est une occasion de faire l'état des lieux des liens entre le Parti communiste chinois, l'État chinois et la société civile. Comment expliquer qu'une part significative de Chinois se disent prêts à protester malgré les risques que cela représente et que cela n'ébranle pas le régime ? C'est qu'il est passé maître dans l'art de répondre à certaines aspirations de la population tout en neutralisant fermement toute tentative d'organiser des mouvements sociaux en marge du Parti-État.

Le régime chinois fête en grande pompe, ce mardi 1^{er} octobre, le 70^e anniversaire de la fondation, en 1949, de la République populaire. Peu de régimes autoritaires ont tant duré depuis les temps modernes. L'intention n'est, du reste, pas de s'arrêter là : se préparent déjà les célébrations du centenaire du Parti communiste chinois, en 2021 et celui de la République populaire dans trente ans.

Le contrôle politique sur la société chinoise s'est considérablement accru ces dix dernières années. Au-delà de ce que la propagande officielle veut nous montrer, quels rapports la société chinoise entretient-elle avec l'État ? Répondre à cette question est difficile quand la loi ne garantit ni la liberté de publication, ni celle d'association. difficile, aussi, de parler de « société civile » dans le cas chinois. Hors de l'espace juridique, ce terme désigne habituellement l'ensemble des personnes qui soutiennent ou s'engagent dans des associations et organisations totalement contrôlées par des

citoyens libres, en marge des institutions publiques contrôlées par les pouvoirs publics. Leur action permet de bien appréhender les revendications de la population. Si, toutefois, l'État n'autorise pas la création d'associations dissidentes, cela devient plus difficile de savoir ce que pense la population. Il est tout aussi difficile de parler d'une « opinion publique » puisque toute expression est contrôlée par l'État.

Longtemps, on a dit que cela avait pour effet que la société chinoise était la somme d'individus isolés les uns des autres, chacun menant sa petite vie. Les dissidents politiques y étaient des cas particuliers, aussi représentatifs qu'une mauvaise herbe surgissant par hasard au milieu d'un champ de blé gavé d'herbicides de Monsanto. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Il y a bien une société chinoise qui arrive à s'exprimer, à débattre, d'une façon qui n'est certes ni autonome ni opposée à l'État, mais qui n'est pas non plus le reflet parfait de l'idéologie du parti.

La critique du régime est moins autorisée que jamais. Depuis le second mandat de Hu Jintao comme secrétaire générale du Parti communiste chinois (de 2007 à 2012), et de façon encore accrue pendant le premier mandat de Xi Jinping (de 2012 à 2017), l'État applique une politique ciblée pour dissuader les critiques.

Le Document numéro 9, intitulé officiellement « De la situation dans la sphère idéologique », est une liste d'instructions du comité central à l'intention des cadres du Parti communiste chinois¹. Élaboré en juillet 2012, il s'agit de la liste des « sept périls » ou sept sujets qu'on ne discute pas, qui menaceraient la suprématie du Parti communiste.

C'est un document secret, mais il a été publié par la journaliste dissidente Gao Yu en avril 2013. À la suite de cette publication non autorisée, Gao Yu a été arrêtée en mai 2014 et jugée le 21 novembre pour « divulgation de secrets d'État ». En avril 2015, Gao Yu est condamnée, à une peine de sept ans de prison, pour avoir divulgué à l'étranger, des « secrets d'État », à savoir le document numéro 9.

Ce texte, qui s'oppose à « la démocratie et aux droits de l'homme », rappelle que sont interdits les points de vue contraires au Parti communiste chinois ou à sa ligne politique. Ils ne peuvent pas être publiés. Sept sujets « qu'on ne discute pas » sont particulièrement visés et doivent demeurer tabou :

- la promotion de la démocratie constitutionnelle de l'Occident,
- la promotion des « valeurs universelles »,
- la promotion de la société civile,
- la promotion du néo-libéralisme économique,
- la promotion de la conception occidentale du journalisme et de la liberté de la presse,
- la promotion du nihilisme historique, c'est-à-dire des erreurs historiques du Parti communiste chinois,
- la mise en cause de la politique de réformes et d'ouverture et, plus largement, du modèle chinois.

Ce document appelle à contrôler les médias et l'opinion publique afin de l'emporter sur le « champ de bataille de l'idéologie » où la Chine s'oppose à l'Occident.

Pour bien appréhender la façon dont cette « bataille » se mène, un petit retour en arrière s'impose. Le mur de Berlin tombe à l'automne 1989 et consacre la fin de la domination communiste en Europe. Le formidable espoir qui s'était exprimé à cette occasion avait été précédé, quelques mois plus tôt, par les événements du printemps, place Tiananmen, sévèrement réprimés. La société chinoise avait bénéficié d'une relative mansuétude du pouvoir pendant la décennie qui a suivi la mort de Deng Xiaoping, début 1997. On identifie trois causes à cette évolution : (i) le développement d'un nouveau journalisme d'investigation (publications de Southern Media, par exemple), (ii) le développement de l'internet où les autorités avaient toujours quelques pas de retard sur les possibilités ouvertes par

¹ Les personnes intéressées peuvent en trouver une traduction non officielle en anglais sur le site suivant : <http://www.chinafile.com/document-9-chinafile-translation#start>.

la technologie et (iii) l'essor d'ONG capables de suppléer aux manquements du gouvernement dans le domaine social. La société était de plus en plus active et démontrait par des actions concrètes sa volonté de s'autonomiser.

Au développement d'un journalisme (un peu plus) libre, l'État a répondu par une campagne de répression ciblée, comprenant notamment la remise sous tutelle de la presse. L'illustration la plus emblématique a eu lieu en 2013, quand le département de la propagande de la province du Guangdong a modifié le titre et le contenu du message du Nouvel An sans en informer au préalable les rédacteurs de Southern Weekly. En guise de protestation, le personnel de la salle de presse a publié des critiques en ligne sur la situation de la liberté d'expression en Chine et a entamé une grève de quatre jours. L'incident a également déclenché des manifestations publiques contre la censure de la presse qui s'est déroulée devant le siège de Southern Weekly.

Au développement d'Internet, l'État a répondu par une réorganisation administrative complète des agences de l'État dédiées au contrôle de l'internet en vue d'une surveillance plus étroite. À l'internet chaotique et créatif (quoique censuré, bien sûr) des blogs et microblogs du début des années 2000 ont succédé des réseaux sociaux plus fragmentés et donc plus faciles à surveiller et contrôler qui ne servent plus guère de relais à la critique sociale et encore moins à la contestation politique.

Les ONG ont été mises au pas au moyen d'accusations fiscales et en adoptant, en 2015, une loi qui les prive de tout financement étranger.

Les juristes de « Défense des droits », qui avaient joué un rôle central dans la tentative de favoriser l'émergence d'un droit plus neutre à l'intérieur du système politique tel qu'il est, ont été les victimes emblématiques de la répression lors d'une grande vague d'arrestations le 9 juillet 2015.

La pression accrue exercée par le gouvernement central sur Hong Kong ; avec l'affirmation d'une « souveraineté exhaustive » dans le livre blanc de 2014 sur « Un pays, deux systèmes » procède de la même détermination de s'en prendre à tous les espaces où pourrait avoir lieu un débat politique libre.

Le renforcement du « travail idéologique » de résistance à l'Occident s'est aussi traduit par un retour en force du Parti aux dépens de l'État. En 1987, le Congrès du Parti communiste chinois avait marqué sa volonté de séparer le Parti et l'État. Au premier incombait l'élaboration du projet politique à proprement parler et au second l'opérationnalisation semi-routinière, voire tout à fait neutre. Cette distinction est bien oubliée ! Lors des réformes constitutionnelles de l'hiver 2018 qui ont suivi le XIX^e Congrès du Parti, le rôle dirigeant de celui-ci, auparavant seulement évoqué mi-mot au préambule de la Constitution, est désormais inscrit en toutes lettres à son article Premier. Le Parti contrôle les nouvelles instances de lutte anti-corruption, s'arroge un rôle accru, voire dominant, dans l'appareil judiciaire et certaines administrations (telles que, par exemple, celle des presses et publications ou la télévision centrale) sont désormais rattachées directement à l'un des départements placés sous le Comité central du Parti. Celui-ci place des représentants jusque dans les ONG et dans les conseils d'administration d'entreprises privées.

Qu'en est-il de la société ?

Elle continue de se diversifier. Plus encore qu'en 1989, quand avait éclaté la dernière crise très grave du régime, on y distingue des groupes différents, aux intérêts divergents. En 1989, on avait les intellectuels d'un côté, et les autres de l'autre. Les premiers ont été marginalisés. Aujourd'hui, d'autres groupes sociaux ont pris le relais, en particulier ceux qui détiennent un savoir « spécifique ».

Aujourd'hui, la société se divise davantage entre résidents urbains et ruraux. Les uns et les autres n'ont d'ailleurs pas les mêmes droits. Les populations rurales sont beaucoup plus pauvres, l'État redistribuant très peu les richesses. Elles ont tendance à affluer vers les villes, ce qui est souvent interdit. En novembre 2017, les autorités ont soudain expulsé

brutalement de Pékin des dizaines, voire des centaines de milliers de travailleurs migrants sans permis de résidence urbain, traités de « population bas de gamme ».

Le monde urbain et intellectuel n'est pas homogène. Il reste dominé par la tendance libérale, mais une mouvance militante marxiste est apparue et a fait l'objet d'une répression violente (membres kidnappé-e-s et détenu-e-s au secret, notamment).

D'autres mécanismes de domination ont également été remis en question dans un système politique où aucune femme n'a accédé à l'instance suprême de l'État (le comité permanent du Politburo) depuis la mort de Mao. La campagne #MeToo a mis dans l'embarras certains libéraux traditionnels, réticents vis-à-vis de l'utilisation de dénonciations publiques, méthode qui leur rappelle la Révolution culturelle. Le mouvement féministe s'est néanmoins développé, notamment sur des questions concrètes qui touchent de nombreuses femmes telles que, par exemple, les violences conjugales et le manque de toilettes publiques pour femmes. Ce mouvement a lui aussi été réprimé par l'État. Celui-ci est prêt à rencontrer certaines revendications, mais ne supporte pas qu'elles soient portées par des mouvements organisés.

De manière générale, le pouvoir peut se montrer réceptif aux demandes de la société si elles ne s'inscrivent pas dans l'un des sept registres « tabous » du document n° 9. Il neutralisera par contre toute organisation civile extérieure au Parti-État.

Comme il est difficile, dans ce contexte, d'appréhender ce que pensent les citoyens chinois, on se réfère à une étude de 2008. Elle date un peu, mais reste la plus fiable si on prend en compte la taille de l'échantillon interrogé et la méthodologie qui avait été adoptée pour ce faire. Lei Ya-Wen a utilisé ces données et, se basant sur différents critères liés à leurs opinions politiques, discerne trois grandes catégories de personnes.

Un premier groupe est décrit comme « apathique ». Il n'exprime pas d'opinion politique forte et est peu enclin à l'action collective. Il évalue positivement la performance de l'État. Il représente un tiers de l'échantillon.

Un deuxième groupe est décrit comme « conformiste ». Il exprime une opinion favorable au sujet de l'État, ne perçoit pas de problèmes liés aux droits humains, mais se dit prêt à participer à des mobilisations collectives. Il représente 42 % de l'échantillon.

Le dernier groupe est décrit comme « contentieux ». Ses membres expriment leur soutien aux normes démocratiques, évaluent négativement l'État-parti et se disent prêts à manifester. On y trouve les 12 % de Chinois qui, en 2008, s'informent prioritairement sur internet.

Comment ces proportions ont-elles évolué ? C'est difficile à dire. D'un côté, le risque lié à la mobilisation politique critique a augmenté avec l'augmentation de la répression. D'un autre côté, la croissance exponentielle du nombre des internautes depuis lors permet de penser que le nombre des « contentieux » a augmenté.

Dans ce contexte, le régime s'applique encore et toujours à extirper soigneusement toute initiative qui pourrait donner lieu à la formation de structures citoyennes indépendantes, afin de garantir que n'existe pas l'ombre d'une alternative au parti, au risque, si un jour sa légitimité est contestée plus frontalement, de voir tout l'édifice de l'État et de la société s'effondrer avec lui.